

## COMMUNE DE SOUFFELWEYERSHEIM

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Conformément au code de la commande publique

#### **1. Pouvoir adjudicateur :**

Commune de Souffelweyersheim

M. le Maire

1 Place du Général de Gaulle

67460 SOUFFELWEYERSHEIM

Tél. 03 88 20 00 12

Fax. 03 88 20 50 64

Renseignements techniques :

Nathalie HUMBERT, Coordinatrice restauration et équipes ([petite.enfance@souffelweyersheim.fr](mailto:petite.enfance@souffelweyersheim.fr))

– Tél. 03 88 19 09 90

#### **2. Procédure de passation :**

Marché à procédure adaptée.

Les candidats sont informés que la collectivité pourra librement engager une phase de négociation avec chacun d'eux, et ce, sur une partie ou l'ensemble des prestations figurant au marché, et sur la base d'un ou plusieurs des critères de sélection des offres.

La phase de négociation est une éventualité (non une obligation d'y recourir pour la collectivité).

#### **3. Objet et caractéristiques du marché :**

Marché n°2042003: Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le multi-accueil « Les lutins de Souffel » (2021-2024).

#### **4. Obtention des documents de la consultation à l'adresse ci-dessous :**

Le dossier de consultation est téléchargeable à l'adresse suivante :  
<http://www.souffelweyersheim.fr/> ou <https://alsacemarchespublics.eu/>

#### **5. Date limite de réception des offres : 18 Septembre 2020 à 16h**

Les offres transmises après cette date ne seront pas retenues.

Les offres seront transmises par courrier ou déposées à l'adresse suivante :

COMMUNE DE SOUFFELWEYERSHEIM

1 Place du Général de Gaulle

67460 SOUFFELWEYERSHEIM

#### **6. Justification quant aux qualités et capacités des candidats à produire avec la réponse au cahier des charges :**

Voir règlement de consultation article 6.

#### **7. Critères de sélection des offres :**

Le jugement des offres tiendra compte des critères de choix suivants :

**Valeur technique de l'offre : 50%**

- Qualité des produits composant les menus, saisonnalité des produits (20%)
- Diversité des menus (15%)
- Contenu du mémoire (5%)

**Démarche environnementale : 10%**

- Projets de menus mensuels comportant au minimum 20% par jour d'aliments issus de l'agriculture biologique et mesures en matière de développement durable

**Prix de la prestation : 40%**

- Cohérence économique du prix au regard des prestations à réaliser

Date de l'envoi ou de l'affichage de la publicité : Vendredi 10 Juillet 2020

  
Le Maire  
Pierre PERRIN  
